

Comment assurer une bonne transmission du savoir ?

Pour assurer une bonne transmission du savoir et du partage, il faut d'abord comprendre que **transmettre ne consiste pas simplement à communiquer ce que l'on sait. Il s'agit de permettre à quelqu'un d'autre de recevoir, de comprendre, de s'approprier et, à son tour, de faire évoluer ce qu'il a reçu.** C'est une démarche beaucoup plus profonde qu'un simple transfert d'informations.

Les cinq responsabilités d'un être humain qui transmet le savoir

1. Recevoir : rester ouvert à ce qui vient des autres

La transmission commence par la capacité de recevoir.

Cela suppose :

- Être curieux et accepter de ne pas tout savoir.
- Écouter les autres sans jugement immédiat.
- Reconnaître la valeur des connaissances et des expériences d'autrui.
- Accepter de remettre en question ses propres certitudes.

Responsabilité : ne pas se croire détenteur de la vérité, mais rester un apprenant permanent.

2. Comprendre : ne pas confondre information et connaissance

Recevoir une information ne signifie pas nécessairement la comprendre.

Il faut prendre le temps de :

- Vérifier l'origine et la fiabilité de l'information.
- La confronter à d'autres sources.
- Comprendre son contexte et ses limites.
- Distinguer les faits, les opinions, les hypothèses et les croyances.

Responsabilité : ne pas transmettre aveuglément ce que l'on a soi-même mal compris

3. Transformer : apporter sa propre contribution

C'est ici que l'être humain devient véritablement un nœud de transformation.

Il ne se contente pas de répéter ce qu'il a reçu. Il confronte ses connaissances à son expérience, à ses observations et à ses relations avec les autres.

Il peut alors :

- Découvrir de nouvelles relations entre des connaissances.
- Faire émerger des idées originales.
- Corriger des erreurs.
- Adapter un savoir à de nouvelles situations.
- Produire une compréhension nouvelle.

Responsabilité : ne pas être seulement un relais, mais contribuer à enrichir ce qui nous a été transmis.

4. Partager : rendre le savoir accessible aux autres

Une connaissance qui reste enfermée dans l'esprit d'une seule personne ne peut pas contribuer pleinement à l'intelligence collective.

Partager signifie :

- Expliquer avec des mots accessibles.
- Rendre disponibles les connaissances que l'on peut légitimement diffuser.
- Transmettre ses expériences, y compris ses erreurs.
- Citer ses sources et reconnaître les contributions des autres.
- Ne pas utiliser volontairement son savoir pour maintenir autrui dans la dépendance.

Responsabilité : faciliter l'accès au savoir plutôt que chercher à en conserver exclusivement les bénéfices.

5. Transmettre : permettre aux autres de devenir à leur tour des contributeurs

C'est probablement l'étape la plus importante.

Une bonne transmission ne crée pas des personnes qui répètent ce qu'on leur a appris. Elle leur donne les moyens de penser, de comprendre et d'agir par elles-mêmes.

Il faut donc :

- Encourager les questions et la contradiction.
- Accepter que les autres interprètent différemment ce qu'on leur transmet.
- Donner les moyens de vérifier et d'approfondir.
- Laisser la liberté de faire évoluer les idées.
- Encourager les personnes à transmettre à leur tour.

Responsabilité : transmettre non seulement un savoir, mais aussi la capacité de produire du savoir.

Les conditions nécessaires à une bonne circulation du savoir

Ces cinq responsabilités individuelles ne suffisent pas. Il faut également créer des conditions favorables au partage.

Condition	Ce qu'elle implique
Confiance	Pouvoir partager sans craindre systématiquement le jugement ou l'exploitation.
Accessibilité	Permettre au plus grand nombre d'accéder aux connaissances.
Reconnaissance	Respecter le travail et les contributions de ceux qui transmettent.
Réciprocité	Accepter de recevoir autant que l'on donne, sans nécessairement rechercher une contrepartie immédiate.
Esprit critique	Pouvoir questionner, vérifier et contester les connaissances transmises.
Liberté	Permettre à chacun de s'approprier et de transformer le savoir.
Continuité	Organiser la transmission entre les individus, les communautés et les générations.

Il faut notamment éviter un piège : confondre partage et mise à disposition gratuite de tout savoir.

Un savoir peut être protégé, une création rémunérée et une expertise valorisée tout en contribuant à l'enrichissement collectif.